



En 2017, les Assemblées Générales ont rencontré un vif succès avec un taux de participation en forte progression de 7.88% représentant 3 231 sociétaires. Nous avons également passé le cap des 100 000 sociétaires soit une augmentation de 10% par rapport à 2016.

Ce rendez-vous annuel mutualiste est un moment privilégié pour les sociétaires, les personnes physiques et depuis 2016, les personnes morales, leur permettant de découvrir les activités de leur Caisse Locale réalisées sur l'année 2016, de voter les différentes résolutions, d'élire leurs représentants au Conseil d'Administration, et de découvrir les chiffres clés de la Caisse Locale (collecte, crédit, compte de résultat, bilan...). Les participants ont pu assister également à une présentation de l'activité et des différentes orientations de la Caisse régionale, assurée par un représentant du Comité de Direction Générale et un membre du Bureau du Conseil d'Administration de la Caisse Régionale.

8 Caisses Locales ont tenu des Assemblées Générales Extraordinaires pour porter le nombre d'administrateurs de **9 à 12 membres** dans les Conseils d'Administration des Caisses Locales. **31 nouveaux administrateurs** d'origines professionnelles variées, dont **19 femmes**, ont été élus par les sociétaires. Le nombre total d'administrateurs est à ce jour statutairement de 180.

Les nouveautés 2017 :

- Un pas de plus dans l'ère du digital avec l'émargement électronique, très apprécié des sociétaires et des collaborateurs.
- Parce que chaque voix compte au Crédit Agricole, les sociétaires ont pu poser leur question en ligne via le site vitrine du Crédit Agricole mais aussi lors des Assemblées Générales. Plus de 170 questions ont été posées en direct lors des Assemblées Générales. Cette forte progression montre l'intérêt des sociétaires pour leur banque.
- Une tombola a été organisée dans chaque Assemblée Générale permettant aux sociétaires gagnants de repartir avec une tablette numérique. Il s'agit là d'une illustration de notre modèle de banque 100% humaine 100% digitale.
- Certaines Caisses Locales ont choisi d'offrir aux sociétaires des cadeaux « Made In Réunion and Mayotte », permettant de soutenir l'artisanat local.

**Encore merci à tous les sociétaires pour votre implication et votre confiance !
Rendez-vous à partir du 16 février pour les Assemblées Générales 2018 !**